

ACTION 6

STIMULER LE DEVELOPPEMENT D'ECO-FILIERES

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

CONTEXTE LOCAL

Le développement durable ouvre de nouveaux marchés et gisements d'emplois autour d'activités innovantes qui produisent des biens et des services en adéquation avec la préservation de l'environnement, on parle alors d'éco-filières.

Ces activités sont des filières tournées soit vers la prévention, la réduction ou la suppression des dégradations de l'environnement (telles que la pollution de l'eau, de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, aux nuisances sonores), soit vers la production d'énergie renouvelable ou l'amélioration de l'efficacité énergétique. Ces domaines peuvent offrir d'importants débouchés sur le territoire.

Ce constat conforte l'importance du rôle que doit jouer l'Agglomération en matière d'animation du tissu économique local, en soutenant les porteurs de projets innovants.

Résultat attendu

- > Développer des éco-filières porteuses d'emplois et structurées

DESCRIPTIF

- Réaliser un état des lieux des ressources agricoles disponibles sur le territoire (paille, chanvre, miscanthus, switch grass, bois...) et de leurs potentialités de développement ;
- Définir une stratégie en partenariat avec les acteurs économiques du territoire de Bourges Plus pour développer les éco-filières ;
- Maintenir la politique d'aide à l'innovation de Bourges Plus ;
- Engager et pérenniser des partenariats avec les acteurs économiques du territoire.

PILOTE

La gouvernance de l'action reste à définir.

PARTENAIRES

Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher, Chambre d'Agriculture du Cher, Conseil Général, Agence de Développement du Cher (ADC), Conseil Régional, Agence Régionale de l'Innovation et de Transfert Technologique (ARITT), l'Etat, OSEO, Association Valbiom...

Calendrier prévisionnel

2011-2015

Voir descriptif ci-dessus

BUDGET PRÉVISIONNEL

A évaluer selon la nature du projet.

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action

- ✓ La lutte contre le changement climatique
- ✓ La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ L'épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables



*Pour aller plus loin...
vers une bonification des
aides de Bourges Plus*

Afin de stimuler davantage le développement des éco-filières, Bourges Plus pourrait accorder une bonification de ses aides financières à des projets répondant à ce domaine d'activités.